



DOSSIER

Sécheresse 2018 : coup rude pour les éleveurs

PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Céline DECHAUX,
productrice de PPAM à Fays
(52)

CONSTITUTION
DE BIO EN GRAND
EST

page 3

MOIS DE LA BIO
GRAND EST 2ÈME
ÉDITION

page 5

VITICULTURE
LORRAINE, LE PLUS
GRAND MILLÉSIME
DEPUIS 20 ANS

page 12

BIODIVERSITÉ :
APRÈS L'ÉTAT DES
LIEUX, LES PREMIERS
AMÉNAGEMENTS

page 14



ACTUALITÉS

- Constitution de bio en Grand Est p. 3

NOTRE RÉSEAU

- La confrérie Saint Etienne se met au vert p. 4
- Mois de la Bio en Grand Est : 2ème édition p. 5

DOSSIER

- Sécheresse 2018 : coup dur pour les éleveurs p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Céline DECHAUX, PPAM (52) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Viticulture Lorraine : le plus grand millésime depuis 20 ans .. p.12
- Nouveau plafond pour les heures financées par Vivéa p. 13
- Biodiversité : après l'état des lieux, les premiers aménagements p. 14

ANNONCES

AGENDA

EDITORIAL



Sylvie CORPART

Présidente FRAB Champagne Ardenne

Julien SHARSCH

Président OPABA

Olivier TOUSSAINT

Président CGA Lorraine

Après deux années de rencontres, d'échanges et de construction commune, nous voilà prêts à constituer définitivement notre Fédération Bio en Grand Est.

Bio en Grand-Est sera bien une fédération de groupements, cela signifie que les projets de développement, tout comme l'accompagnement des producteurs se fera toujours dans les territoires. Les dynamiques locales, en lien avec nos partenaires de la société civile, sont la base de la vie de notre réseau, notre objectif est donc de les encourager.

Dans le cadre de notre charte, nous nous engageons à veiller à ce que tous les agriculteurs de notre réseau soient accompagnés dans leurs projets. Néanmoins, cela ne peut se faire que si nombre d'entre nous se mobilisent à différents niveaux.

L'engagement local est certes le plus simple et le plus tentant car nous nous connaissons depuis de nombreuses années. Toutefois, il ne peut pas suffire à nous faire entendre ou à défendre notre vision de la Bio. Il faut également des forces vives à des échelles plus larges, aussi bien départementale que régionale. Ceci est incontournable pour échanger, porter nos idées et nos projets et convaincre les élus d'intégrer la Bio dans toutes les politiques publiques.

L'engagement de chacune et chacun de nous, aussi modeste soit-il, contribue à l'intérêt collectif. Il convient également que notre mouvement représente toute la diversité et la complémentarité de nos métiers. Dans cette grande région, la distance est souvent l'obstacle majeur. Nous réfléchissons donc à de nouvelles méthodes de travail et à de nouveaux moyens de communication pour permettre à toute personne, où qu'elle soit, de s'investir.

C'est un véritable tournant que nous sommes en passe de concrétiser et nous avons besoin de vous toutes et tous pour qu'il soit réussi.



• Bio en Grand Est •

Complexe agricole du Mont-Bernard
Bât. France Luzerne
51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
TÉL. : 03 26 64 96 81

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH

Co-rédacteurs en chef : Matthieu BURGAUD et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : CGA de Lorraine, OPABA, FRAB Champagne-Ardenne

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 12- novembre 2018

ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :
com.biograndest@gmail.com

JOURNÉES D'HIVER DU GRAND EST : VENEZ PARTAGER UN MOMENT CONVIVAL ET FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX POUR LE PROJET BIO GRAND EST !

Les 29 et 30 novembre prochain à Reims se tiendront les journées d'hiver du Grand Est. L'occasion de partager un moment convivial entre producteurs et salariés avec la première Assemblée Générale Constitutive de Bio en Grand Est, des ateliers et des échanges sur nos groupes locaux et les filières bio du Grand Est, ainsi qu'un temps fort avec le Président de la FNAB.

BIO EN GRAND EST, L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Bio en Grand Est remplacera officiellement les organisations régionales FRAB Champagne-Ardenne, CGA de Lorraine et OPABA d'Alsace au 1er janvier 2019. Avec près de 2500 fermes biologiques pour 150 000 ha en Grand Est, la bio est plus que jamais une solution crédible et d'avenir que nous voulons porter haut et fort auprès du monde agricole, des institutionnels et de la société civile.

NOTRE CHARTE DE VALEURS

Nous prônons une agriculture biologique cohérente, qui s'inscrit dans un projet de développement durable et solidaire. Les principes suivant sont ainsi intégrés dans nos projets de statuts Bio en Grand Est :

- Promouvoir l'agriculture biologique comme l'agriculture de l'avenir
- Développer des filières structurées et équitables
- Contribuer au développement du tissu agricole et de l'économie rurale, notamment sur les thématiques de l'eau, de la biodiversité et du climat

UNE FÉDÉRATION PROCHE DU TERRAIN ET QUI COUVRE L'ENSEMBLE DES FILIÈRES BIOLOGIQUES

Notre Fédération sera composée des Groupements Territoriaux d'agriculteurs Bio (GAB), départementaux ou non selon les territoires, qui seront l'entité décisionnelle locale représentant Bio en Grand Est.

Les antennes géographiques de Champagne-Ardenne, d'Alsace et de Lorraine avec la présence d'équipe salariés en territoires seront conservées pour conserver une proximité.

L'ensemble des filières biologiques du Grand Est seront couvertes par nos travaux, qui s'appuieront aussi en local sur des groupes locaux composés de groupement de paysans d'un même territoire ou d'une même production qui souhaitent contribuer aux orientations et au fonctionnement de Bio en Grand Est.

[Programme détaillé des Journées d'hiver du Grand Est les 29 et 30 novembre à Reims à venir.](#)



Léo TYBURCE



BRÈVES

ARRIVÉE AU SEIN DE L'ÉQUIPE GRAND EST



Dénoline Jolivet

Titulaire d'une licence en Biologie (Université de Nantes) et d'un diplôme d'ingénieur agronome (Agrosup Dijon), elle a travaillé huit ans pour la filière horticole. Responsable des dossiers environnementaux à la Fédération nationale (FNPHP)

dans un premier temps, elle s'est ensuite rapproché du terrain pour assister techniquement les producteurs. Elle a ensuite rejoint la chambre d'agriculture d'Alsace en tant que conseillère spécialisée pour l'association des horticulteurs et pépiniéristes, assurant ainsi le fonctionnement et l'animation du groupement mais également l'accompagnement des producteurs sur les aspects technico-économiques et promotionnels. Arrivée ce mois-ci à l'OPABA, elle poursuit les missions d'Emmanuel Rieffel sur la structuration des filières bio. Je suis en charge de l'animation et structuration de la filière volailles de chair et travaille sur le développement des produits bio locaux en restauration hors domicile, collective et commerciale, ainsi que dans les magasins spécialisés bio et autres distributeurs.

RÉÉDITION DU GUIDE MANGER BIO EN GRAND EST – ÉDITION LORRAINE

La nouvelle version du Guide Manger Bio est actuellement en préparation pour la Lorraine. C'est l'opportunité pour les producteurs bio lorrains en circuit court de figurer sur un guide qui sera imprimé à plus de 20000 exemplaires et distribué dans de nombreux événements et salons tout au long de l'année. Pour y figurer il faudra alors s'inscrire en remplissant un formulaire en ligne. **La date butoir pour remplir ce formulaire est fixée au 31 novembre 2018.**

Le lien vers le formulaire et toutes les informations ici :

<https://goo.gl/forms/Hh7z9sbh5lFWuigl1>



LA CONFRÉRIE ST ETIENNE SE MET AU VERT.

A l'initiative de Martine BECKER vice-présidente de l'OPABA et, Grand maitre 2018 de la confrérie St Etienne d'Alsace basée à Kientzheim 68, cette confrérie vinique de plus de 70 années, a osé une soirée dédié à l'agriculture biologique et à ses produits samedi 22 septembre dernier.



Une occasion de faire connaître notre mode de production et ses produits à la presque 100 aine de participants dont Monsieur Jean ROTTNER, Président de la Région Grand-Est, qui a été intronisé comme confrère d'honneur.

Le dîner a été un repas 100% bio, préparé par le traiteur certifié bio, Martine Holveck « Du panier au couvert », en association avec les vins d'Alsace des producteurs bio également sigilés.

Julien SCHARSCH Président de l'OPABA, Florent GUHL directeur de l'Agence bio et Joseph WEISSBART directeur de l'OPABA ont également été intronisés comme confrères œnophiles, une distinction honorifique qui engage les récipiendaires à faire connaître les vins d'Alsace.



Joseph WEISSBART



MOIS DE LA BIO GRAND EST : 2ÈME ÉDITION !

Pour la deuxième année consécutive, le Mois de la Bio se déploie à l'échelle Grand Est pendant tout le mois de novembre.

Afin de permettre aux paysans qui se posent des questions par rapport à une conversion potentielle de leur ferme en agriculture biologique dans les années à venir, le Mois de la Bio, est un évènement privilégié pour rencontrer des agriculteurs qui sont passés en bio, échanger avec les acteurs des filières et les structures qui accompagnent les paysans pendant cette phase de réflexion.

Tout au long du Mois de novembre, 41 évènements se dérouleront sur les régions de la Lorraine, de la Champagne-Ardenne et de l'Alsace. Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme sur le site internet suivant : <https://mois-de-la-bio.webnode.fr/>.

Notons qu'en France, l'agriculture biologique est en cours de changement d'échelle. L'Agence Bio annonce un record des nouveaux engagements en bio en 2018 pour le territoire métropolitain, observé également en Grand Est par les Pôles Conversions d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne.



La consommation de produits bio est toujours soutenue, avec une croissance du marché à +20% ces deux dernières années. Afin, de suivre ce développement, les filières de producteurs ont renforcé leur structuration, en s'appuyant sur un socle de valeurs qui les ont construites et que les producteurs défendent : solidarité, mutualisation, coopération, anticipation, durabilité. Le commerce équitable Nord-Nord, légiféré en 2014 dans la loi Hamon, sera une des garanties de la mise en place de filières durables et équitables pour l'ensemble des maillons des filières de production.

 Julie GALL

BRÈVES

GIEE LÉGUMES SECS

Le GIEE Légumes secs / lentillons, délimité en Champagne Ardenne, est né en 2017 et regroupe 17 producteurs de l'ex-région.

Le groupe s'est d'abord concentré au travail sur l'IGP Lentillon, et souhaite se tourner maintenant vers les autres légumes secs. Quelques producteurs ont commencé à faire des essais (pois chiche principalement) mais souhaitent étendre ces essais l'année prochaine.

Le groupe est parti de 13 producteurs en 2017 et est maintenant composé de 17 membres, travaillant sur ces deux sujets. Tous les producteurs dans la zone concernée et intéressés pour faire des essais sont invités à nous rejoindre !

Contact :

Amandine LAURENT - 06 88 28 37 68
a.laurent@biochampagneardenne.org

 Amandine LAURENT

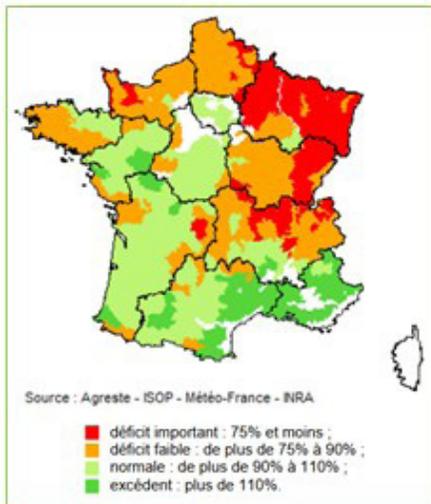


SÉCHERESSE 2018: COUP RUDE POUR LES ÉLEVEURS

Cette année est très compliquée dans les élevages de ruminants. La pousse de l'herbe est à son minimum en région Grand Est. Du jamais vu. Les éleveurs de la région s'inquiètent pour l'hiver et certains ont déjà pris des décisions drastiques face au manque de disponibilité de fourrages. Même s'il existe une possibilité de dérogation pour acheter de l'aliment conventionnel, cela reste une option de dernier recours très encadrée. Afin d'accompagner ses adhérents dans cette période, le réseau Bio en Grand Est donne quelques pistes ici à court, moyen et long-terme.

POUSSE DE L'HERBE AU RAS DES PÂQUERETTES DANS L'EST : DU JAMAIS VU !

Les fortes températures et les faibles précipitations de cet été 2018 ont conduit à un déficit national de pousse de l'herbe. La pousse estivale, comprise entre le 20 juin et le 20 septembre, a été très faible cette année et s'établit à seulement 32% de la pousse de référence. La situation n'est cependant pas uniforme sur le territoire. Les régions Grand-Est, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté sont celles qui ont le plus souffert, contrairement aux régions bordant l'Atlantique et la région Occitanie où la pousse de l'herbe est dans la normale. Les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté sont celles qui possèdent les bilans les plus défavorables avec respectivement seulement 8% et 13% de leurs pousses d'été de référence (Agreste).

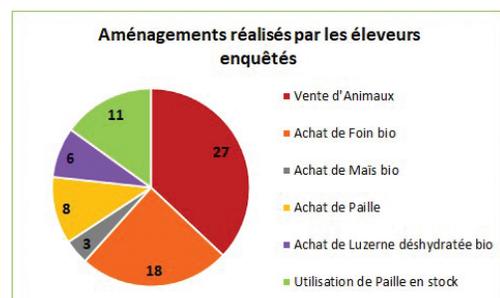
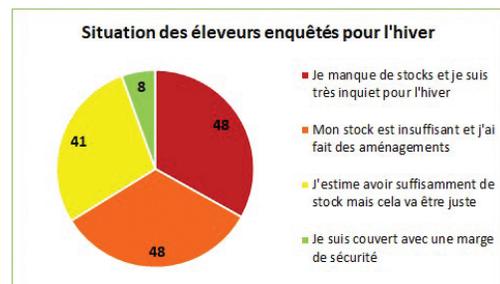


Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions fourragères, au 20 septembre 2018

Ce déficit drastique de pousse de l'herbe en Grand-Est, et les régions voisines, débouche sur un déficit fourrager qui met en danger les réserves hivernales des élevages. Afin de mieux appréhender l'ampleur de ce déficit, Bio en Grand Est a diffusé une enquête auprès des éleveurs bio de la région Grand Est concernant le niveau de leurs stocks fourragers et leurs inquiétudes. Les réponses ont été nombreuses et rapides : 145 éleveurs ont rempli

le questionnaire en trois jours et le constat est alarmant. Sur ces 145 fermes, une centaine manquent de stocks et sont inquiets pour la période hivernale et la moitié d'entre elles ont déjà dû faire des aménagements.

Ces aménagements sont pour la plupart de l'achat extérieur d'aliments (foin, paille, luzerne déshydratée et maïs), 27 éleveurs ont également été obligés de vendre des animaux, notamment des génisses, ce qui pose la question du renouvellement de ces élevages à l'avenir. Ce point se confirme du côté d'Unebio Centre Est qui a constaté une augmentation du niveau d'annonces en bovins, principalement en allaitants, dès le mois d'août et le début des questionnements des éleveurs sur leurs stocks de fourrages. Tout type de bêtes sont arrivés chez l'opérateur : des bêtes prévues pour le renouvellement mais pas gardées, des vaches sevrées du veau non engraisées, des bêtes plus ou moins maigres... occasionnant un délai d'attente de 4 à 5 semaines en moyenne selon les catégories. Cet épisode conjoncturel qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année est géré au mieux par différents leviers commerciaux (avec une activité en progression de 15 à 20 % par rapport à 2017). Les animaux planifiés par les éleveurs restent prioritaires.



DEMANDE DE DÉROGATION POUR ACHAT D'ALIMENTS CONVENTIONNELS : LE TOUT DERNIER RECOURS...TRÈS ENCADRÉ.

En cas de non disponibilité dans votre région, il est possible de demander une dérogation à l'INAO pour acheter des aliments conventionnels. L'INAO a acté le manque de fourrages en région Grand Est. Des dérogations sont donc aujourd'hui possibles.

Attention :

- Chaque éleveur doit présenter sa propre demande de dérogation ;
- Le formulaire de demande de dérogation est à demander à son organisme certificateur ou à l'INAO ;
- Compléter et envoyer le formulaire à l'INAO pour instruction (l'INAO vous adressera sa réponse en copie à votre organisme certificateur).

- **Exclusivement du fourrage**
- **Pas de dérogation pour les compléments qui existent en qualité bio à ce jour**
- **Dans la mesure du possible et en priorité, pour les animaux non productifs (génisses et jeunes)**
- **Jusqu'à la mise à l'herbe 2019 et au plus tard au 30 avril 2019 – il ne devra pas rester de fourrage non biologique sur l'exploitation à cette date.**
- **Pas de dérogation pour de l'ensilage de maïs conventionnel, ni pour de la luzerne déshydratée**

LES BOURSES D'ÉCHANGE : RECENSEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Afin de répondre aux producteurs à la recherche de fourrages bio, en particulier dans un contexte de sécheresse, le réseau FNAB a mis en place différents outils de recensement des disponibilités en fourrages bio, et notamment un formulaire national, accessible en ligne, pour favoriser les échanges de fourrages entre régions. Ce formulaire, facile à remplir en ligne, vient compléter les outils régionaux (bourses aux fourrages, petites annonces...) qui existent déjà et permettent de recenser les offres sur leur propre territoire.

La région Grand Est possède sa propre Bourse d'Échange qui recense les offres et demandes des agriculteurs bio de la région. Elle est consultable par tous en ligne. N'hésitez pas à contacter vos chargés de missions filières pour y déposer vos annonces.

Les différents liens sont disponibles sur le site <http://produire-bio.fr>

ÉCHANGES DIRECTS ENTRE AGRICULTEURS : CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Les échanges de matières entre polyculteurs et éleveurs sont encadrés par une réglementation commerciale.

Pour les fourrages, les produits échangés doivent "simplement" respecter les principes de tous échanges commerciaux à savoir fournir un produit sain, loyal et marchand conforme à ce qui est prévu entre les parties. La vente de fourrage est libre et n'est pas soumise à une réglementation de marché. Il en est **de même pour la vente sur pied de céréales** lorsqu'elles ne sont pas récoltées à maturité (et donc utilisées en tant que fourrage).

Pour l'échange de **céréales**: la loi repose sur le **principe de la séparation des métiers de production et de stockage / commercialisation**. Les agriculteurs doivent passer par un organisme collecteur (OC) agréé par FranceAgriMer. Ils ne peuvent donc pas commercialiser leur production à moins d'être agréés OC. Les céréales concernées sont le blé (tendre et dur), l'orge, le seigle, l'avoine, le triticale, le riz, le maïs et le sorgho.

Il est cependant possible de livrer certaines espèces en direct sans transiter physiquement par les silos d'un collecteur agréé Organisme Stockeur (OS). Cette opération nécessite l'accord préalable d'un collecteur agréé qui doit alors l'enregistrer dans sa comptabilité matière et effectuer les déclarations statistiques correspondantes. Il se charge également de prélever et d'acquitter les taxes céréalières correspondantes (taxes fiscales et cotisations professionnelles). **Cette livraison en direct n'est pas possible dans le cas du blé et du sorgho.** Le tableau ci-dessous récapitule les points de vigilance réglementaires à considérer si l'on développe des échanges entre céréaliers et éleveurs :

Vente réglementée	Vente sans réglementation
Passage physique obligatoire par un OC / OS : - blé - sorgho	- Fourrages - Céréales sur pied pas encore à maturité
"Livraison directe" = passage comptable par un OS (prélèvement taxes et CVO) : - protéagineux - orge, maïs, seigle, triticale, avoine sous conditions (de distance de vente et de quantité transportable)	

FACILITER LES ÉCHANGES DIRECTS ENTRE ÉLEVEURS ET POLYCLULTEURS SUR LE MOYEN / LONG-TERME

En 2016 et 2017, l'OPABA a mené une étude dans la Vallée de Lapoutroie afin de réfléchir à des pistes pour les approvisionnements en fourrages. Dans cette zone, les élevages sont régulièrement déficitaires. En réponse à cette problématique, certains ont mis en place des partenariats avec des polyculteurs en plaine. En fin d'étude, un groupe de travail éleveurs-polyculteurs a été monté afin de réfléchir aux conditions d'échanges directs. De la part des deux groupes, une volonté de vision à long-terme s'est fait sentir. Les polyculteurs biologiques ont besoin de pouvoir anticiper leurs débouchés sur des rotations qui durent entre 5 et 7 ans. Les éleveurs, de leur côté, veulent pouvoir compter sur un approvisionnement de qualité à des prix le moins volatile possible.

Une meilleure connaissance du métier de chacun et de leurs contraintes semble être la base des échanges directs. C'est pourquoi il est important de se réunir afin d'exprimer ses attentes et ses besoins. De manière opérationnelle, éleveurs comme polyculteurs sont en demande d'outils afin de les aider à encadrer leurs partenariats.

En s'inspirant de ce qui est fait dans d'autres régions françaises, une boîte à outils sera créée. Un rappel à la réglementation, des contrats-types, une grille de contrôle de qualité, un moyen de connaître l'offre et la demande (tel que la bourse d'échanges déjà existante)...sont les pistes en cours de travail.

Des échanges
pour cultiver
l'autonomie
des fermes bio !



Pour aller plus loin :

Découvrez le guide "Des échanges pour cultiver l'autonomie des fermes !" de la FNAB (sur le site produire-bio.fr tapez "échanges autonomie" dans la barre de recherche).

À vos agendas :

Prochain RDV du groupe de travail pour un Atelier de construction des outils : le 7 décembre à 10h à Colmar (Biopôle : salle Vigne et Vins de l'INRA).

Inscription et renseignements auprès de Danaé Girard : danae.girard@opaba.org ou 06 70 37 06 22

TÉMOIGNAGE

Frédérique Giovanni est éleveuse de chèvres à Lapoutroie (68). Sa ferme est en partenariat depuis les années 1977 avec un céréalier. Quasiment autonome en fourrages, son partenariat porte sur la paille, le maïs et un mélange orge / pois qu'elle achète tous les ans. Et tous les ans, la même quantité. Le polyculteur sait donc la quantité qu'il doit lui mettre de côté et la relation est basée sur la confiance. " Depuis des années, on fonctionne sans engagement écrit. On se fait confiance : en période de sécheresse, il ne spéculer pas sur les prix. Dans l'autre sens, je ne regarde pas les autres offres potentielles même les années où les prix pourraient baisser. Nos deux fermes vivent l'une grâce à l'autre. Et s'il manque de quantité, il m'envoie chez un collègue sans aucune crainte. Avec cette attitude, c'est évident que personne n'a envie de casser le lien de confiance !" Ce genre de partenariat est évidemment reproductible pour les fourrages, notamment de luzerne qui est systématique dans une rotation.



LE PÂTURAGE : LE REPENSER POUR SÉCURISER SON SYSTÈME

Les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents que nous connaissons amènent les éleveurs à réfléchir sur la conduite du pâturage. Fini le temps où on lâchait les bêtes au large et qu'on allait les récupérer à la fin de la saison estivale. Nombreux sont ceux d'entre vous qui se posent ou se posent à nouveau la question de la gestion de leurs pâtures et comment mener le passage des animaux sur celles-ci. Pâturage au fil (avant / arrière), pâturage tournant, pâturage tournant dynamique, paddocks pour la journée, paddocks pour 2 ou 3 jours, calcul de la densité de la prairie pour faire entrer les animaux, analyse de la hauteur d'herbe d'entrée et de sortie des animaux de la parcelle... Les techniques sont nombreuses et il est impossible d'en désigner une plus adéquate que les autres pour permettre une meilleure résistance et résilience des prairies.

Depuis quelques temps, des formations sont proposées pour permettre aux éleveurs d'apprendre de nouvelles méthodes et pratiques de pâturage... ou pour simplement approfondir et échanger sur leurs techniques. En Lorraine, nous en avons mis en place sur la conduite des prairies permanentes, sur le lien entre pâturage et alimentation, sur les espèces à implanter dans les prairies, etc.

Dernièrement, un groupe d'une quinzaine d'éleveurs s'est rendu 5 jours en Irlande afin d'apprendre certaines techniques et analyser leur fonctionnement.



L'objectif était de déterminer ce qui pouvait être transposable dans nos contrées. Bien évidemment, la pluviométrie et les conditions de pousse de l'herbe ne sont pas du tout les mêmes et il n'est ainsi pas simple de projeter leur fonctionnement à nos terroirs. Cette semaine a tout de même été riche en rencontres et découvertes. Et surtout... on a vu de l'herbe verte !!



FORMATIONS À VENIR SUR LA GESTION DE L'HERBE (ALSACE)

En Alsace, pour donner suite aux sessions de formation à la gestion de l'herbe (Niveau 1) dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, un Niveau 2 est prévu en janvier avec PatureSens.

Dates à retenir : 22 et 23 janvier ; 24 et 25 janvier. Lieux à définir, en cohérence avec la localisation des groupes ayant suivi le Niveau 1. Si vous n'avez pas suivi le Niveau 1 et que cela vous intéresse, faites-le nous savoir. Il est encore possible d'organiser cette formation pendant l'hiver.

Contact : Danaé Girard - danae.girard@opaba.org ou 06 70 37 06 22

!!! APPEL À CONTACTS !!!

Vous avez des fourrages, paille, mélasse bio ou C2 disponibles ?

Manifestez-vous auprès de Bio en Grand Est ! Pour vos collègues éleveurs, toute piste d'achat de fourrages et d'aliments est fondamentale afin d'éviter au maximum le recours à des dérogations pour acheter de l'aliment conventionnel.

En période climatique extrême, comme cette année, la solidarité entre agriculteurs biologiques est le moyen de garder une cohérence forte de nos engagements à tous. L'autonomie, quand elle n'est plus possible à l'échelle de la ferme, est à envisager à l'échelle du territoire.

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS !



Élise SCHEEPERS
Danaé GIRARD
Amélie LENGREND



RENCONTRE AVEC CÉLINE DECHAUX, PRODUCTRICE DE PPAM* BIO, À FAYS (52)

Quel est ton parcours et comment s'est déroulé ton projet d'installation ?



“Je me suis installée à 40 ans après quelques années de salariat parce que j’avais besoin de retrouver du sens à ce que je faisais. Après avoir quitté mon travail, je suis partie en formation au CFPPA de Montmorot dans le Jura pour me former sur la production et la transformation de PPAM*. J’ai également réalisé un voyage d’étude en Anjou pour rencontrer les personnes de l’Institut Technique des PPAM (ITEPMAI) ainsi que des agriculteurs faisant des PPAM sous différents modèles. Bien qu’ayant plus de 40 ans et donc n’ayant pas le droit aux aides à l’installation de l’Etat, j’ai effectué le parcours classique à l’installation (PAI¹ puis accompagnement par la chambre d’agriculture, réalisation d’un PDE² et formation). J’ai aussi effectué un stage dans une ferme qui distillait des huiles essentielles dans les Vosges. Tout cela m’a pris un an et je me suis installée en mars 2016.”

Pourquoi les PPAM ?

“C’est une bonne question ! Par affinité tout d’abord, j’adore les aromatiques et j’ai travaillé antérieurement sur une plante médicinale : j’ai toujours été impressionnée par la capacité et



Présentation de la ferme

ESSENCIALIS

Date de conversion/installation : mars 2016

SAU : 65 ares de cultures, 2.5 ha de prairies en 2018 - la surface de PPAM devrait atteindre 1 ha sous 1 ou 2 ans.

UTH : 1.2 (saisonniers).

Plantes cultivées : 21 espèces : achillée millefeuille, arnica, basilic, bleuet, calendula, capucine, guimauve, hélichryse, hysope, lavande, mauve, mélisse, menthe poivrée, millepertuis, origan, romarin, sarriette, sauges officinale et sclarée, thym vulgaire et thym citron.

Transformation : séchage, distillation, macération.

Débouchés : vente directe : marchés, magasins de terroir, magasins de producteurs, magasins bio, visites et vente sur la ferme.

la quantité de principes actifs produite par les plantes ... Et puis ça tombait bien, n'ayant pas une grosse surface à cultiver (2.5 hectares environ) et ne souhaitant pas en avoir plus, il fallait des plantes à forte valeur ajoutée, les PPAM se prêtaient bien au contexte.

De plus, de par une expérience antérieure en laboratoire, j'ai gardé l'envie d'aller au bout des choses et c'est ce que permet la distillation des huiles essentielles."

Pourquoi avoir fait le choix de la bio ?

"C'est venu naturellement, je n'aurais pas envisagé de travailler autrement ! C'était non négociable ! Les PPAM se prêtent particulièrement bien au bio car elles n'ont généralement pas besoin de traitements et l'apport de compost ou de fumier est tout à fait adapté.

De plus, nous sommes sur le captage du village et protéger la ressource en eau est une priorité.

Enfin, nous avons des enfants, les parcelles sont devant la maison, il n'aurait pas été envisageable de faire autrement."

Quels conseils donnerais-tu pour s'installer en PPAM bio ?

"Avant tout, je pense qu'il faut aller voir comment font les autres producteurs de PPAM et comprendre ce qui fonctionne et ne fonctionne pas chez les uns et les autres. Sur le papier, ça paraît facile, la réalité peut vite se charger de nous rappeler que sur le terrain, ça se passe autrement !

De plus, le réseau, c'est fondamental pour ne pas rester seul face à une situation difficile ou à une question. Ça permet d'échanger, d'avancer, de confronter les idées ... et de ne pas baisser les bras."

Quels sont tes débouchés ?

Pour l'instant, tout en vente directe : les marchés, les magasins bio et de terroir, les magasins de producteurs et un peu à la ferme. Je vais vendre également sur Internet via mon site dans quelques mois.

“ Le réseau, c’est fondamental pour ne pas rester seul face à une situation difficile ou à une question. ”

Quels sont les projets à venir sur ta ferme ?

A court-terme, je vais développer les plantes à huiles essentielles (en diversité et en surface) et trouver d'autres débouchés pour diminuer un peu le temps passé sur les marchés. Je souhaite aussi renforcer les liens avec d'autres artisans/producteurs. améliorer la ferme pour la rendre la plus positive possible du point de vue des piliers de l'agriculture durable.

A moyen-terme, j'envisage d'autres transformations, monter un bâtiment à basse consommation d'énergie et tant d'autres choses...



Propos recueillis par
Sébastien DUSOIR

***Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales**

1 PAI : Point accueil installation

2 PDE : Plan de développement économique

Pour aller plus loin :

La FNAB vient de publier un recueil d'expérience « Produire des PPAM bio », il rend compte de la diversité des modes de production des PPAM en France.

A télécharger sur :

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/produire-des-ppam-bio-un-recueil-dexperiences>



VITICULTURE LORRAINE : LE PLUS GRAND MILLÉSIME DEPUIS 20 ANS

Dans nos dernières Lettres AB, nous avons fait état des belles vendanges en Grand Est, en oubliant... la Lorraine ! Dommage pour cette région à la pointe de la conversion bio en viticulture. Pour nous faire pardonner, nous (Sylvia Ribeiro et Yoan Michaud) sommes allés faire le point avec 4 viticulteurs des Côtes de Toul et de Moselle.



La dynamique de conversion en Lorraine continue, avec la moitié des 230ha de vignes en bio ou en conversion chez 18 viticulteurs, et ce sur les 3 appellations: AOC Côte de Toul, Moselle et IGP Côtes de Meuse. Le système de vente y est pour beaucoup, car la

presque totalité des viticulteurs sont aussi vigneron, et en relation directe avec des cavistes ou des clients individuelles, souvent en demande du bio.

Côté vendanges 2018, c'est à peu près pareil qu'en Alsace : très précoces, avec une bonne qualité. Norbert Molozay parle d'un millésime exceptionnel, mais souligne la difficile lutte contre le mildiou au printemps dans les Côtes de Moselle. Chez Eve Maurice, une averse de grêle lui a gâché la finale de coupe du monde, mais sa principale difficulté a été de récolter des fruits pas trop concentrés en sucre. Dans le Toullois, c'est plus l'oïdium qui semble avoir posé problème. En Meuse, Renaud Pierson nous signale des degrés, qualités et rendements au rendez-vous.

Nous avons également parlé cuivre, sujet qui sera débattu lors du colloque du 18 octobre, à Reims. Jan Tailler, viticulteur qui anime un réseau Dephy viticulture en Lorraine, nous dit que les membres de son réseau ont fait des apports de 1 à 3kg de cuivre métal/ha cette année. Plus globalement, aucun des viticulteurs rencontrés n'a de difficultés avec la norme actuelle de 6kg/ha/an, et ne seraient que peu impactés par une limite à 4kg. Mais la remise en cause du lissage sur 5 ans pose plus de questions pour les années difficiles.



Yoan MICHAUD

NOUVEAU PLAFOND POUR LES HEURES DE FORMATION FINANÇÉES PAR VIVEA

Depuis le 1er janvier 2018, VIVEA a mis en place un plafond de 2000 euros maximum de prise en charge par an pour permettre aux chefs d'entreprise agricole de se former. Pour celles et ceux qui dépassent ce plafond, il est toujours possible de vous former, mais le centre de formation vous facturera le coût de la formation non pris en charge par VIVEA.

A noter : le plafond de financement ne s'applique pas pour un bilan de compétence. Concernant le congé formation, le stagiaire pourra bénéficier d'une prise en charge maximale de 2 500.



Ce crédit de 2000 euros est disponible sur l'année civile, de janvier à décembre. S'il vous reste un solde en fin d'année, celui-ci n'est pas reportable l'année suivante.

Si vous avez suivi des formations en début d'année et que vous souhaitez vous inscrire à d'autres formations en fin d'année, nous vous invitons à consulter votre crédit disponible. Cette information est disponible en vous connectant à votre espace personnel sur le site de VIVEA (www.vivea.fr). Un memo fait par VIVEA est disponible sur demande.

 Élise SCHEEPERS

BRÈVES

L'ITAB LANCE UN NOUVEAU SITE SUR LES SUBSTANCES DE BASE

Protégez vos cultures à moindre coût grâce aux substances de base.

L'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) met gratuitement à votre disposition des fiches qui vous permettront d'utiliser au mieux les substances de base, via le tout nouveau site Substances.

Mais les substances de base, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des substances pouvant être utilisées à des fins phytopharmaceutiques en agriculture alors que cela n'est pas leur vocation première. Par exemple, le sel, le sucre, le vinaigre, la bière... Les substances de base permettent donc de se prémunir contre certaines maladies ou certains nuisibles à moindre coût.

Plus d'informations :

<http://substances.itab.asso.fr/>

 Sébastien DUSOIR



BRÈVES

INSTALLATION DE NICHOURS DE BIORÉGULATION EN HAUTE DENSITÉ EN VERGERS ET VIGNES

Des agriculteurs bio de la Drôme en lien avec la LPO travaillent depuis 3 ans sur la mise en place et le suivi de nichours en grande quantité. L'objectif étant de viser la diminution des traitements en travaillant sur le potentiel des auxiliaires de cultures que peuvent être les mésanges charbonnières et les chauves-souris. La conception des nichours (coût, résistance, facilité de pose, suivi) a été retravaillée pour mieux s'adapter au contexte agricole et 2 000 nichours ont été installés (20 nichours/ha). Le taux d'occupation dès la 1ère année a été de 50%, et la quantité estimée d'insectes consommés est évaluée à 1 tonne.



 Christophe RINGEISEN

BIODIVERSITÉ : APRÈS L'ÉTAT DES LIEUX, LES PREMIERS AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue* portée par l'OPABA, des diagnostics écologiques de la faune et la flore présentes sur 20 fermes biologiques ont été réalisés avec l'appui de la Ligue de Protection des Oiseaux. Ces fermes se situent en Alsace, dans l'Aube et en Haute-Marne.

Deux groupes locaux ont été créés dans l'Aube et la Haute-Marne et les premières restitutions ont eu lieu en juin, à une période propice pour se rendre compte de la biodiversité dans les différents milieux : vignes, haies et ronciers, chemins enherbés, prairies permanentes, mares et cours d'eau, haies et bandes enherbées en milieu cultural. En Alsace, les premiers résultats des visites de parcelles sur les 12 fermes du réseau montrent aussi des pistes d'amélioration intéressantes.



Les restitutions de l'état des lieux complet auront lieu dans les prochaines semaines. Après un échange technique sur la faisabilité des aménagements et les impacts attendus en terme d'espèces cibles, les agriculteurs choisiront les actions d'améliorations et seront appuyés dans leur mise en place. Les premiers travaux de plantation par exemple de haies, d'arbres isolés, de pose de nichours seront mis en œuvre cet hiver, le reste des actions identifiées par les agriculteurs sera chiffré et intégré dans une prochaine phase du projet.

*avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin Meuse / Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie, la Région Grand Est et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

 Maëlle DROUAILLET
Christophe RINGEISEN



Pour aller plus loin : Demandez la plaquette Biodiversité

 **VEND.** Bélier vendéen bio né en avril 2017 très docile et très calme. Mis à la lutte avec succès en octobre 2017. Prix : 300 euros. A venir chercher sur place. Contact : EARL MERCIER Fabien, Faux-Villecerf (10). 06 61 55 72 86 - elzeard10@gmail.com

 **VEND.** vend 3 génisses Montbéliarde cornues pleines avec 1 mise bas prévue cette semaine et les 2 autres dans 1 mois Contact : NICKLESS Franck, Wintersbourg (57) - 06 75 04 74 08

 **VEND.** 30 cages gestantes auto-bloquantes
- 10 cages de maternité
- 15 nourrisseurs engraisseur
- 5 barrières de stabulation (utilisable pour veaux / truies). Contact : SCHWARTZ Caroline, Momerstroff (57). caroline.schwartz21@sfr.fr

 **VEND.** Entre 50 et 60 tonnes de fourrages pour vaches laitières. Contact : BAROTTERÉmy, Destord (88) - 06 43 14 66 84

 **CHERCHE.** Cherche repreneur pour exploitation bio de 108ha bovins/ovins. Contact : SICARD Julia (CGA) 03 83 98 09 36 - jsicard.cga@orange.fr

 **CHERCHE.** 2t de meteil bio. Contact : LENGRAND Amélie (FRAB) 03 26 64 97 10 - a.lengrand@biochampagneardenne.org

 **CHERCHE.** Tracteur pour pièces internationales 624 à 1455. Moteur de batteuse 6 cylindres Perkins et inter. Contact : FLAS Roger, Anor (59) - 06 84 96 73 37

 **VEND.** Maïs épi moulu concassé bio Maïs ensilage en vrac ou boule bio Cube foin bio de prairie permanente de 2/3 ans : une centaine. Contact : FLAS Roger, Anor (59) - 06 84 96 73 37

 **CHERCHE.** 3T de maïs grain. Contact : LAEMMEL Pierre-Luc, Wilwisheim (67) - 06 10 18 59 15 - fermedumaraisvert@gmail.com

 **CHERCHE.** La ferme du Lycée agricole cherche 85T de foin AB. Contact : LAFLOTTE Marie, Château-Salins (57) - marie.laflotte@educagri.fr 06 01 08 80 72

 **VEND.** Vend 20 porcelets bio croisés gascon âgés de 2.5mois. Contact : THIL Thiery, Zouffgten (57) - 06 60 26 75 05

 **VEND.** Foin bio 2018 de prairie permanente à la vente - récolte 2018 balles rondes, diamètre : 1m50. Quantité et prix à débattre à partir de fin octobre en fonction de nos réflexions sur la réduction de l'exploitation certifiée bio. Contact : Malgorzata LILLIE, Haspelschiedt (57) - romainlillie@aol.com

 **CHERCHE.** Un prestataire (producteur ou autre) pour décortiquer du tournesol. Contact : BONHERT Hazael (68) bonherthazael@hotmail.com

 **VEND.** 600kg de féveroles bio à 17% d'humidité bonnes pour aplatisir pour l'alimentation animale. Contact : FRANCOIS Régis, Cornay (08). fregiscaro@orange.fr - 06 12 83 78 16

 **VEND.** 2 veaux femelles Holstein bio de 15 jours bio 1 génisse holstein bio pleine - vêlage pour le 20 octobre. Contact : DELVAUX James, Thin-le-Moutier (08). james.delvaux@orange.fr - 06 78 93 51 16

 **VEND.** Fumier bovin bio. 20euros/m3 HT. Possibilité de livraison à partir de 9m3 dans un rayon de 20 kilomètres. Contact : KLEIN Mireille, Hattstatt (68). mireille.klein0902@gmail.com - 06 86 36 69 93



Toutes les annonces : <http://urlz.fr/7y2g>



Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand-Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



AGENDA

LES RENDEZ-VOUS SUR L'AB EN GÉNÉRAL

Événement

Mois de la Bio

Novembre 2018 - Lieu : *Grand Est*

Le réseau Bio en Grand Est, partenaire des Pôles Conversion, se mobilise tout le mois de novembre pour proposer des rendez-vous dans le cadre du Mois de la Bio 2018 !

Pour en savoir plus : <https://mois-de-la-bio.webnode.fr/>

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Formation

Réaliser son compost biologique : initiation

5 nov - Lieu : *Châlons-en-Ch.(51)*

Pour s'inscrire :

LAURENT Amandine / agrobio51@biochampagneardenne.org
03 26 64 96 81

Vigne Bio Ouverte

La viticulture bio : de la récolte à la vente du champagne bio

6 novembre 2018 - Lieu : *Eguilly-sous-bois (10)*

Pour plus d'information :

LE TRAOU Mathilde / m.lettraou@biochampagneardenne.org

Formation

L'agriculture biologique, une piste d'avenir pour ma ferme?

6 novembre 2018 - Lieu : *Sélestat (67)*

Pour s'inscrire :

Julie GALL / julie.gall@opaba.org - 06 24 06 79 90

Vigne Bio Ouverte

La vinification en bio

7 novembre 2018 - Lieu : *Crouttes sur Marne (02)*

Pour plus d'information :

LE TRAOU Mathilde / m.lettraou@biochampagneardenne.org

Formation

Les semences paysannes en agriculture biologique

8 nov. 2018 - Lieu : *Châlons-en-Ch.(51)*

Pour s'inscrire :

LAURENT Amandine / a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

Formation

Introduction à l'agroforesterie et à la conduite d'une parcelle agroforestière

8 nov. 2018 - Lieu : *Montenoy (54)*

Pour s'inscrire :

QUÉTANT Béatrice / ardeargrandest.bq@gmail.com - 07 81 24 00 98

Formation

Convertir ma ferme céréalière en agriculture biologique

13 et 14 nov 2018 - Lieu : *Châlons-en-Ch.(51)*

Pour s'inscrire :

LAURENT Amandine / a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 96 81

Formation

Convertir mon domaine en viticulture biologique

15 nov. 2018 - Lieu : *Marne (51)*

Pour s'inscrire :

LE TRAOU Mathilde / m.lettraou@biochampagneardenne.org

Formation

Itinéraires techniques des petits fruits et complémentarité au maraîchage bio

15 nov. 2018 - Lieu : *Lorraine*

Pour s'inscrire :

HERBETH Nicolas / nherbeth.cga@orange.fr - 03 83 98 09 18 - 06 95 90 83 50

Formation

Modifier son mode de taille pour prévenir les maladies du bois

22 nov. 2018 - Lieu : *Aube (10)*

6 déc 2018 - Lieu : *Marne (51)*

Nous vous proposons 2 sessions de cette formation : une dans la Marne et l'autre dans l'Aube. Pour s'inscrire :

LE TRAOU Mathilde / m.lettraou@biochampagneardenne.org

Formation

VERGER Bio diversifié en permaculture : Initiation à la théorie et à la pratique

22 nov 2018 - Lieu : *Courcelles Chaussy (57)*

Pour s'inscrire :

MICHAUD Yoan / Ymichaud.cga@orange.fr - 07 82 92 88 54

Formation

Mettre en place un atelier petits fruits bio

26 et 27 nov. 2018 - Lieu : *Châlons-en-Ch.(51)*

Pour s'inscrire :

LAURENT Amandine / agrobio51@biochampagneardenne.org - 03 26 64 96 81

Formation

Convertir ma ferme en agriculture biologique

27 et 28 nov 2018 - Lieu : *Haute-Marne (52)*

Pour s'inscrire :

DROUAILLET Maëlle / gab52@biochampagneardenne.org - 06 18 18 94 93

Formation

27 nov 2018 - Lieu : *Châlons-en-Ch.(51)*

Quels leviers agronomiques pour gérer le désherbage en agriculture biologique ?

Pour s'inscrire :

LAURENT Amandine / a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 96 81

Formation

28, 29 et 30 nov 2018 - Lieu : *Belleray (55)*

Soigner les plantes par les purins, tisanes, décoctions et huiles essentielles.

Pour s'inscrire :

MICHAUD Yoan / Ymichaud.cga@orange.fr - 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

Améliorer le bien-être de son troupeau avec les plantes (Niveau 2) - 1 journée

7 nov. 2018 - Lieu : *zone Alsace / Bossue Saverne (67)*

8 nov. 2018 - Lieu : *zone Obernai / Colmar (67/68)*

Pour en savoir plus :

GIRARD Danaé / danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

Formation

Médecines manuelles traditionnelles : perfectionnement 2 (1 journée)

27 nov. 2018 - Lieu : *Bas-Rhin*

Pour en savoir plus :

GIRARD Danaé / danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Salon

Festival international de la photo animalière et de la nature

15 au 18 nov. 2018 - Lieu : *Montier en Der (52)*

Notre réseau sera présent au sein de ce pôle pour expliquer que la protection de la nature et de la biodiversité passe aussi par des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement comme celles de l'agriculture bio. Résultats de notre concours photo sur le thème : «L'Homme et l'Agriculture Biologique»